MISSION DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES À PRIX FORFAITAIRE : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CARTOGRAPHIE DU SYSTEME D'INFORMATION, LA MISE EN PLACE D'UN REFERENTIEL FONCTIONNEL ET L'ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR SI & DATA

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

MAITRE D'OUVRAGE

Le groupe Grand Paris Aménagement

Parc du Pont de Flandre - Bâtiment 033 - 11 rue de Cambrai – CS 10052 - 75945 Paris Cedex

OBJET DE LA CONSULTATION : MISSION DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES À PRIX FORFAITAIRE : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CARTOGRAPHIE DU SYSTEME D'INFORMATION, LA MISE EN PLACE D'UN REFERENTIEL FONCTIONNEL ET L'ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR SI & DATA

MISSION DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES À PRIX FORFAITAIRE

AOUT 2026

Table des matières

1. Objet du marché 3
2. Contexte et enjeux 3
3. Objectifs de la mission 4
3.1 Objectifs de la Direction Générale 4
3.2 Objectifs de la Direction des Systèmes d'Information 4
3.3 Résultats attendus de la mission 5
Niveau 0 – Documentation du processus de cartographie 5
Niveau 1 – Référentiel DSI 5
Niveau 2 – Support de pilotage Direction Générale / CODIR 6
4. Périmètre de la prestation 8
5. Définition des interfaces 9
6. Description des prestations 10
6.1 Phase de cadrage 10
6.2 Définition de la méthode 10
6.3 Mise en place du référentiel DSI 11
6.4 Cartographie applicative initiale 11
6.5 Cartographie des données et référentiels 11
6.6 Cartographie des interfaces et des flux 12
6.7 Analyse des redondances 12
6.8 Définition de la gouvernance des données 12
6.9 Élaboration du Schéma Directeur SI & Data 13
7. Livrables attendus 14
8. Profil attendu du titulaire 15
9. Planning prévisionnel 16
10. Critères de sélection des offres 16
11. CRITÈRES D'ACCEPTATION 16
12. DURÉE DU MARCHÉ ET MODALITÉS D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS 18
12.1 Durée du marché 18
12.2 Modalités d'exécution de la prestation 18
12.3 Organisation des interventions 18
12.4 Présence sur site et télétravail 19
12.5 Réunion de lancement 19
12.6 Lieu d'exécution 19
12.7 Gouvernance et pilotage de la mission 20

1. Objet du marché

Le présent marché a pour objet la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à définir, formaliser et déployer une démarche de cartographie fonctionnelle du système d'information de GRAND PARIS AMÉNAGEMENT.

La mission ne consiste pas uniquement à produire une cartographie ponctuelle du système d'information mais à définir une méthode, des outils, une gouvernance et des référentiels permettant à la Direction des Systèmes d'Information d'assurer durablement le maintien et l'enrichissement de cette cartographie.

Le titulaire devra :

1. Définir une méthode de cartographie adaptée à l'organisation de GPA ;
2. Définir les règles de gouvernance associées ;
3. Mettre en place les outils nécessaires à la maintenance du référentiel ;
4. Appliquer cette méthode sur un périmètre prioritaire représentatif ;
5. Produire un schéma directeur SI & Data;
6. Produire des supports d'aide à la décision destinés à la Direction Générale et au CODIR.

2. Contexte et enjeux

GPA dispose d'un système d'information constitué de plusieurs applications métiers contribuant à la gestion de ses activités opérationnelles, administratives, financières et décisionnelles.

Au fil des années, les applications, interfaces et référentiels de données se sont développés afin de répondre aux besoins des différents métiers. Cette évolution a permis d'accompagner l'activité de l'entreprise mais génère aujourd'hui plusieurs enjeux :

- Une visibilité partielle sur les processus métiers supportés par les applications ;
- Une connaissance incomplète des interactions entre les systèmes et des flux d’information ;
- Des risques de redondance de données, de doubles saisies ou d’incohérences entre applications ;
- Des difficultés à identifier les responsabilités associées aux données et aux règles de gestion ;
- Une capacité limitée à mesurer rapidement les impacts d’une évolution fonctionnelle ou technique ;
- L’absence d’un référentiel partagé permettant de maintenir durablement la connaissance du système d’information ;
- L’absence d’une vision cible structurée des fonctionnalités opérationnelles de l’établissement.

Par ailleurs, GPA s'est engagée dans une démarche de modernisation de son architecture numérique reposant notamment sur :

- Un Data Warehouse destiné à consolider les données de l'entreprise ;
- Microsoft Power BI comme plateforme de restitution et de pilotage ;

- L’adoption de la plateforme n8n comme outil de centralisation des interfaces et d'orchestration des flux ;
- Une réflexion prospective autour de l'utilisation future d'agents IA métier.

Afin d’accompagner cette transformation, la Direction Générale souhaite disposer d’une vision consolidée des systèmes d’information, des fonctionnalités opérationnelles qu’ils supportent, des principaux référentiels de données et des interfaces permettant les échanges d’information au sein de l’établissement.

La Direction des Systèmes d’Information souhaite quant à elle mettre en place une démarche pérenne de cartographie permettant d’assurer durablement la maintenance et l’évolution de cette connaissance du système d’information. Cette démarche devra être fondée sur une méthode formalisée, des outils adaptés, une gouvernance claire et un référentiel exploitable par les équipes internes.

3. Objectifs de la mission

3.1 Objectifs de la Direction Générale

La Direction Générale souhaite disposer d’une vision consolidée, lisible et durable du système d’information de GRAND PARIS AMÉNAGEMENT afin de renforcer sa capacité de pilotage et d’aide à la décision.

La mission devra permettre l’élaboration progressive d’une cartographie du système d’information et des référentiels de données de l’établissement.

Cette vision devra permettre notamment :

- D’identifier les principaux processus métiers de l’établissement ;
- De comprendre quelles applications supportent ces processus ;
- D’identifier les principales fonctionnalités opérationnelles ;
- De connaître les données manipulées et leurs responsables ;
- De visualiser les interfaces et les flux d’information ;
- De comprendre les impacts potentiels d’une évolution ou d’un projet ;
- De faciliter les arbitrages et les décisions de gouvernance.

La mission devra également conduire à l’élaboration d’un schéma directeur SI & Data représentant de manière synthétique l’organisation fonctionnelle de GRAND PARIS AMÉNAGEMENT.

Cette représentation devra constituer un outil d’aide à la décision à destination de la Direction Générale et du Comité de Direction.

3.2 Objectifs de la Direction des Systèmes d’Information

La Direction des Systèmes d’Information souhaite mettre en place une démarche pérenne de connaissance du système d’information permettant de maintenir dans le temps une vision fiable et partagée du patrimoine applicatif, fonctionnel et informationnel de l’établissement.

La mission devra permettre :

- De définir une méthode de cartographie réutilisable ;
- De mettre en place les outils nécessaires à son exploitation ;
- De définir les règles de gouvernance et de maintien du référentiel ;
- D'assurer l'appropriation de la démarche par les équipes de la DSI ;
- De produire une première mise en œuvre opérationnelle de cette démarche sur un périmètre prioritaire ;
- De préparer son extension progressive à l'ensemble du système d'information.

À l'issue de la mission, le Directeur de Projet SI, les Chefs de Projet SI et le DSI devront être en mesure de maintenir et faire évoluer le dispositif sans assistance extérieure.

3.3 Résultats attendus de la mission

À l'issue de la mission, GRAND PARIS AMÉNAGEMENT devra disposer d'un dispositif complet permettant de connaître, piloter et faire évoluer son système d'information.

Le titulaire devra fournir les éléments suivants.

Niveau 0 – Documentation du processus de cartographie

Le titulaire devra définir, formaliser et documenter une méthode de cartographie adaptée au contexte de GRAND PARIS AMÉNAGEMENT.

Cette documentation devra permettre aux équipes internes de comprendre, appliquer et maintenir la démarche après la fin de la mission.

Elle comprendra notamment :

- La méthodologie de cartographie ;
- Les principes de modélisation retenus ;
- Les règles de gouvernance ;
- Les rôles et responsabilités ;
- Les conventions de nommage ;
- Les procédures de mise à jour ;
- Les procédures de contrôle ;
- Les supports de formation ;
- Les guides utilisateurs et administrateurs.

L'ensemble de ces éléments devra constituer le cadre de référence permettant d'assurer la pérennité de la démarche.

Niveau 1 – Référentiel DSI

Le titulaire devra mettre en œuvre un référentiel opérationnel de connaissance du système d'information.

Ce référentiel devra permettre de documenter et maintenir :

- Les processus métiers ;
- Les applications ;
- Les fonctionnalités opérationnelles ;
- Les objets de données ;
- Les interfaces ;
- Les règles de gestion associées.

Le référentiel devra être conçu comme un outil d'aide à la décision et d'analyse d'impact permettant notamment :

- D'identifier les conséquences d'une évolution fonctionnelle ;
- De mesurer les impacts liés à la création ou à la modification d'une interface ;
- D'identifier les dépendances entre applications ;
- De détecter les redondances de saisie ;
- De détecter les redondances d'affichage ;
- D'identifier les données concernées par un changement ;
- D'identifier les règles de gestion impactées.

Le référentiel devra être directement exploitable et maintenable par les équipes de la DSI.

Niveau 2 – Support de pilotage Direction Générale / CODIR

Le titulaire devra produire un support de pilotage synthétique destiné à la Direction Générale et au Comité de Direction.

Ce support devra permettre :

- De visualiser l'organisation fonctionnelle du système d'information ;
- D'identifier les principaux domaines métiers ;
- D'évaluer l'impact d'une demande d'évolution ;
- D'identifier les applications concernées ;
- D'identifier les fonctionnalités existantes concernées ;
- D'identifier les principales données impactées ;
- De comprendre les interactions entre les différents domaines fonctionnels ;
- De faciliter les arbitrages stratégiques et budgétaires.

La documentation produite devra être autoporteuse et permettre une compréhension rapide du système d'information sans avoir à consulter l'ensemble du référentiel détaillé.

Production de la première version du référentiel et de la cartographie du système d'information

Au-delà de la définition de la méthode et de la gouvernance, le titulaire devra produire une première version opérationnelle et exploitable de la cartographie du système d'information sur le périmètre retenu lors de la phase de cadrage.

Cette première version constituera le patrimoine initial de connaissance du système d'information de GRAND PARIS AMÉNAGEMENT.

Les travaux devront notamment permettre :

- La mise en œuvre complète de la méthode définie ;
- L'alimentation du référentiel DSI ;
- La cartographie des principaux processus métiers du périmètre retenu ;
- La cartographie des applications concernées ;
- L'identification des fonctionnalités opérationnelles ;
- L'identification des principaux objets de données ;
- L'identification des propriétaires et responsables de ces données ;
- La documentation des interfaces et flux d'information ;
- L'identification des redondances fonctionnelles, de saisie et d'information ;
- La documentation des règles de gestion majeures.

Cette première version devra constituer la base de référence qui sera ensuite enrichie et maintenue par les équipes internes.

Élaboration d'un schéma directeur SI & Data

Le titulaire devra élaborer un schéma directeur SI & Data représentant de manière synthétique :

- Les grands domaines fonctionnels de GRAND PARIS AMÉNAGEMENT ;
- Les principaux processus métiers ;
- Les applications supportant ces processus ;
- Les principaux référentiels de données ;
- Les interfaces structurantes ;
- Les dépendances majeures entre domaines fonctionnels.

Cette représentation devra constituer la vision cible de référence permettant d'orienter les futurs projets d'urbanisation, de gouvernance des données, de transformation numérique et d'intégration de nouvelles technologies.

Validation de la démarche et préparation de sa généralisation

La réalisation du périmètre pilote devra permettre :

- De valider la pertinence de la méthode proposée ;
- De démontrer l'exploitabilité du référentiel ;
- De tester les modalités de gouvernance ;
- De confirmer la capacité des équipes à maintenir les informations produites ;
- De préparer l'extension progressive de la démarche à l'ensemble du système d'information.

Le titulaire devra également formuler les recommandations nécessaires à cette généralisation.

Transfert de compétences et autonomie des équipes

La mission devra permettre à la Direction des Systèmes d'Information de devenir autonome dans le maintien et l'évolution du dispositif mis en place.

À l'issue de la mission :

- Le Directeur de Projet SI ;

- Le Directeur des Systèmes d'Information ;

devront être capables de maintenir, compléter et faire évoluer le référentiel sans assistance du titulaire.

Le titulaire devra fournir l'ensemble des procédures, guides, supports méthodologiques, supports de formation et recommandations nécessaires à cette appropriation.

L'autonomie des équipes internes constitue un critère essentiel de réussite du marché.

APPROCHE ATTENDUE

Le titulaire devra mettre en œuvre une approche reposant sur la chaîne de traçabilité suivante :

Processus métier

↓

Applications

↓

Fonctionnalités opérationnelles

↓

Objets de données

↓

Règles de gestion

Cette approche devra permettre :

- L'analyse d'impact ;
- La compréhension des dépendances fonctionnelles ;
- L'analyse des interfaces ;
- L'identification des redondances ;
- L'identification des responsabilités associées aux données.

La mission ne porte pas sur la modélisation physique ou logique des bases de données. Le niveau attendu est fonctionnel et métier.

4. Périmètre de la prestation

Le périmètre de l'étude couvre l'ensemble des applications participant directement à la gestion et à la production de données de l'entreprise.

Sont notamment concernés :

- Les applications à forts enjeux métier :
 - Application Comptabilité-Finance
 - SIMA : Outil dédié au suivi de la commercialisation

 - Ublo : Sur la gestion locative
 - SIG : Outils de la cartographie
 - SI Foncier : Outil de gestion de stock foncier
 - Le système d'information RH
- Les outils de pilotage et de reporting ;
- Power BI : Actuellement une dizaine de reporting
- le Data Warehouse: données uniquement SIMA mais vers une généralisation de tous les référentiels.
- Les principaux référentiels de données ;
- Les interfaces critiques. (Une trentaine au démarrage)

Une grande partie des directions métiers seront à solliciter :

- La direction financière
- La direction comptable
- La direction des achats
- La direction foncière et du patrimoine
- La direction déléguée à la commercialisation
- La direction des ressources humaines
- La direction SIG

D'autres départements seront susceptibles d'être sollicité en vue de rédiger les différents documents attendus.

Le périmètre définitif sera arrêté lors de la phase de cadrage.

Sont exclus du périmètre :

- L'infrastructure informatique ;
- Les réseaux ;
- Les équipements utilisateurs ;
- Les dispositifs techniques de cybersécurité ;
- Les infrastructures hébergées.

5. Définition des interfaces

Dans le cadre de la présente mission, la notion d'interface devra être entendue au sens large. Elle couvre tout flux d'information entrant ou sortant d'un système ou d'un processus.
Sont notamment concernés :

Interfaces automatisées

- API ;
- Web Services ;
- ETL ;
- Flux n8n ;
- Connecteurs ;
- Échanges de fichiers.

Interfaces semi-automatisées

- Imports et exports ;

Génération documentaire ;
- Traitements assistés.

Interfaces manuelles

- Doubles saisies ;
- Échanges Outlook ;
- Échanges d'informations par courriel ;
- Traitements transverses ;
- Mises à jour manuelles d'informations entre systèmes.

6. Description des prestations

6.1 Phase de cadrage

Le titulaire devra organiser une réunion de lancement avec le directeur de Projet SI.

Cette phase permettra de confirmer les objectifs, de valider l'organisation de la mission et d'identifier les interlocuteurs à solliciter.

Le prestataire établira également un planning détaillé précisant les ateliers, entretiens et restitutions prévus tout au long de la mission.

Livrables

- Note de cadrage ;
- Planning détaillé ;
- Gouvernance du projet.

6.2 Définition de la méthode

Le titulaire devra définir, documenter et formaliser la méthode employée pour la cartographie du système d'information.

- Définition du modèle de cartographie ;
- Définition des conventions de représentation ;
- Définition des règles de gouvernance ;
- Définition du processus de maintien du référentiel.

Livrables

- Méthodologie ;
- Guide utilisateur ;
- Guide administrateur ;
- Procédures de maintenance.

6.3 Mise en place du référentiel DSI

Mise en œuvre du référentiel de connaissance du système d'information.

Livrables

- Référentiel DSI ;
- Documentation associée ;
- Supports de formation.

6.4 Cartographie applicative initiale

Le titulaire réalisera une cartographie initiale sur le périmètre retenu.

Livrables

- Cartographie des processus ;
- Cartographie des applications ;
- Cartographie des fonctionnalités ;

6.5 Cartographie des données et référentiels

Le titulaire devra identifier et documenter les principaux objets de données et référentiels structurants du système d'information sur le périmètre retenu.

L'objectif est d'identifier les données structurantes du système d'information, leurs usages, leurs responsables et leurs interactions avec les différents processus et applications.

Pour chaque référentiel ou objet de données majeur, le titulaire devra préciser :

- La définition métier de la donnée ;
- Son rôle dans les processus métiers ;
- Le propriétaire métier (Data Owner) ;
- Les responsables de sa gestion et de sa qualité ;
- L'application ou la source de référence (système maître) ;
- Les applications utilisatrices ou consommatrices ;
- Les principales interfaces et flux associés ;
- Les modalités de création, de mise à jour et de diffusion ;
- Les règles de gestion majeures associées ;
- Les éventuelles redondances identifiées ;
- Les risques de cohérence, de qualité ou de gouvernance identifiés.

Le titulaire devra également mettre en évidence les liens entre les objets de données, les processus métiers, les fonctionnalités opérationnelles et les applications afin de faciliter les analyses d'impact et la prise de décision.

Livrables attendus

- Catalogue des objets de données et référentiels.
- Cartographie des référentiels de données.

- Identification des propriétaires et responsables des données.
- Analyse des redondances et des risques associés.
- Intégration des référentiels dans le référentiel global de connaissance du système d'information.

6.6 Cartographie des interfaces et des flux

Le titulaire réalisera une cartographie détaillée des échanges entre les applications.

Cette analyse devra couvrir tous les mécanismes d'intégration :

- API ;
- Web Services ;
- Flux ETL ;
- Échanges de fichiers ;
- Import-export ;
- Traitements automatisés ;
- Interfaces manuelles.

Le titulaire évaluera également la robustesse des interfaces et identifiera les éventuels risques opérationnels.

Livrables

- Cartographie des interfaces ;
- Cartographie des flux d'information ;
- Analyse des dépendances.

6.7 Analyse des redondances

Le titulaire devra identifier les éventuels doublons de données présents au sein du système d'information.

L'étude devra permettre de mettre en évidence :

- Les référentiels dupliqués ;
- Les ressaisies manuelles ;
- Les incohérences entre applications ;
- Les situations de multi-référencement ;
- Les risques de divergence de données.

Des recommandations de rationalisation devront être formulées pour chaque situation identifiée.

6.8 Définition de la gouvernance des données

Le titulaire proposera un modèle cible de gouvernance des données adapté à l'organisation de GPA.

Cette proposition devra notamment définir :

- Les rôles de Data Owner ;
- Les rôles de Data Steward ;
- Les responsabilités de la DSI ;

- Les responsabilités des directions métiers ;
- Les mécanismes de contrôle de la qualité des données.
- Modalités de création des données de référence ;
- Modalités de modification ;
- Indicateurs de qualité ;
- Processus d'arbitrage.

6.9 Élaboration du Schéma Directeur SI & Data

À partir des constats réalisés pendant la mission, le titulaire élaborera un schéma directeur définissant la trajectoire d'évolution du système d'information de GRAND PARIS AMÉNAGEMENT.

Cette trajectoire devra permettre d'améliorer la cohérence du système d'information, la maîtrise des données et la capacité à accompagner les futurs besoins de l'établissement.

Urbanisation des interfaces

Le titulaire définira les principes de rationalisation des échanges entre applications.

L'objectif est que la plateforme n8n devienne progressivement le point central des interfaces et des flux d'information.

Le titulaire proposera les actions et étapes nécessaires pour atteindre cette cible.

Valorisation du Data Warehouse

Le titulaire analysera les usages actuels des données et formulera des recommandations visant à faire du Data Warehouse la source de référence pour les usages décisionnels et les indicateurs de pilotage.

L'objectif est de renforcer la cohérence et la fiabilité des données utilisées dans les outils de reporting, notamment Power BI.

Rationalisation des référentiels

Le titulaire identifiera les redondances et les incohérences entre les différents référentiels de données.

Il formulera des recommandations permettant :

- De réduire les doublons ;
- D’améliorer la qualité des données ;
- De clarifier les responsabilités ;
- De renforcer la cohérence globale du système d'information.

Préparation à l'intelligence artificielle

Le titulaire intégrera dans sa réflexion les prérequis nécessaires au développement futur de solutions d'intelligence artificielle.

Il identifiera notamment les conditions permettant de faciliter, à terme :

- Le déploiement d'assistants métier ;

- L’utilisation d'agents IA ;
- L’exploitation des données de l'entreprise ;
- La valorisation des bases documentaires.

Livrables

- Un schéma directeur SI & Data ;
- Une vision cible du système d'information ;
- Des recommandations d'urbanisation ;
- Des recommandations concernant n8n, le Data Warehouse et Power BI ;
- Des recommandations relatives à la gouvernance des données ;
- Une feuille de route des évolutions recommandées à court, moyen et long terme.

7. Livrables attendus

Le titulaire devra remettre au minimum les livrables suivants :

Livrables méthodologiques

1. Note de cadrage de la mission.
2. Méthodologie de cartographie.
3. Modèle de gouvernance.
4. Processus de maintenance du référentiel.
5. Guide utilisateur.
6. Guide administrateur.
7. Supports de formation et de transfert de compétences.

Référentiel et cartographies

1. Référentiel DSI opérationnel.
2. Cartographie des processus métiers du périmètre retenu.
3. Cartographie applicative.
4. Cartographie des fonctionnalités opérationnelles.
5. Cartographie des objets de données et référentiels.
6. Cartographie des interfaces et flux d'information.
7. Matrice de traçabilité Processus → Applications → Fonctionnalités → Données → Interfaces.

Analyses et recommandations

1. Analyse des redondances fonctionnelles, de saisie et de données.
2. Analyse d'impact et dépendances du système d'information.
3. Recommandations de rationalisation des interfaces.
4. Recommandations de gouvernance des données.

Livrables de pilotage

1. Support de pilotage DSI.
2. Support de pilotage DG/CODIR : Le support devra permettre d'évaluer rapidement l'impact d'une évolution sur les processus, applications, données et interfaces concernées.
3. Schéma directeur SI & Data.
4. Vision cible du système d'information.
5. Feuille de route de transformation et de généralisation de la démarche.
 L'ensemble des livrables devra être remis dans des formats modifiables et réutilisables par GRAND PARIS AMÉNAGEMENT.

L'ensemble des livrables devra être fourni sous format modifiable (Word, Excel, PowerPoint, Visio ou Draw.io).

Le titulaire pourra proposer un outil adapté à la taille et aux besoins de l'établissement. La simplicité d'exploitation et l'autonomie des équipes internes constitueront un critère déterminant.

GPA doit notamment pouvoir :

- Utiliser et reproduire les résultats ;
- Les présenter et les communiquer à ses instances, partenaires, prestataires et autorités de contrôle ;
- Les adapter, modifier, compléter et mettre à jour ;
- Les intégrer dans d'autres documents, outils ou systèmes ;
- En confier l'exploitation, la maintenance ou l'évolution à un tiers agissant pour son compte ;
- Réutiliser les données, modèles, nomenclatures, paramétrages et restitutions produits.

Les livrables doivent être remis dans un format directement exploitable et modifiable, sans limitation technique ou contractuelle incompatible avec ces usages.

8. Profil attendu du titulaire

Le titulaire devra proposer un consultant senior disposant d'une expérience significative dans les domaines suivants :

- Architecture d'entreprise ;
- Urbanisation des systèmes d'information ;
- Cartographie fonctionnelle et applicative ;
- Gouvernance des données ;
- Analyse d'impact ;
- Schéma directeur SI ;
- Animation d'ateliers métiers et DSI.

Le consultant devra justifier :

- D'au moins dix (10) années d'expérience dans les systèmes d'information ;
- De références similaires en matière de cartographie SI ou de schéma directeur ;
- D'une capacité à produire des livrables destinés à des directions générales.

Une connaissance des environnements suivants constituera un atout :

- Microsoft Power BI ;
- Data Warehouse ;
- n8n ;
- Data Gouvernance ;
- Master Data Management (MDM) ;
- Intelligence artificielle générative et agents IA.

9. Planning prévisionnel

Le planning détaillé de réalisation sera proposé par le titulaire dans son offre puis confirmé lors de la phase de cadrage.

La charge globale prévisionnelle est estimée entre 60 et 80 Jours max assujettis à précision lors de la phase de cadrage.

10. Critères de sélection des offres

Les offres seront analysées selon les critères suivants :

Valeur technique : 90 %

- Compréhension du besoin et de la mission : 20 %
- Qualité de la méthodologie proposée : 25 %
- Qualité et pertinence de l'approche de cartographie : 15 %
- Expérience et compétences du consultant proposé : 20 %
- Références similaires avec exemples de livrables : 10 %

Prix : 10 %

Le candidat devra démontrer sa capacité :

- À mettre en place une démarche pérenne ;
- À produire une première cartographie exploitable ;
- À mettre en œuvre un référentiel maintenable ;
- À assurer un transfert de compétences effectif vers les équipes de GRAND PARIS AMÉNAGEMENT ;
- À élaborer un schéma directeur exploitable par la Direction Générale et la Direction des Systèmes d'Information.

11. CRITÈRES D'ACCEPTATION

La mission sera considérée comme réalisée lorsque l'ensemble des conditions suivantes seront remplies :

Méthodologie

- La méthode de cartographie est documentée.
- Les règles de gouvernance sont définies.
- Les procédures de mise à jour sont formalisées.

Référentiel

- Le référentiel de connaissance du système d'information est mis en œuvre.
- Les informations produites sont exploitables et maintenables.

- Les équipes de la DSI disposent des droits et compétences nécessaires à son utilisation.

Cartographie

La première version de la cartographie du système d'information est réalisée sur le périmètre retenu et comprend :

- Les principaux processus métiers ;
- Les applications concernées ;
- Les fonctionnalités opérationnelles ;
- Les objets de données majeurs ;
- Les interfaces et flux d'information ;
- Les responsabilités associées aux données ;
- Les principales règles de gestion ;
- Les redondances identifiées.

Schéma directeur

Le schéma directeur SI & Data est élaboré et validé.

Celui-ci comprend notamment :

- Une vision fonctionnelle cible ;
- Les principes d'urbanisation du système d'information ;
- Les orientations relatives aux interfaces ;
- Les recommandations relatives aux référentiels de données ;
- Les recommandations relatives au Data Warehouse et à Power BI ;
- Les prérequis liés aux futurs usages de l'intelligence artificielle ;
- Une feuille de route de transformation.

Transfert de compétences

À l'issue de la mission :

- Le Directeur de Projet SI ;
- Les Chefs de Projet SI ;
- Le Directeur des Systèmes d'Information ;

doivent être en capacité :

- De maintenir le référentiel ;
- De mettre à jour les cartographies ;
- D’ajouter de nouveaux objets documentés ;
- De poursuivre la démarche sans assistance du titulaire.

L'autonomie des équipes internes constitue un critère majeur d'acceptation du marché.

12. DURÉE DU MARCHÉ ET MODALITÉS D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS

12.1 Durée du marché

Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification par GRAND PARIS AMÉNAGEMENT.

Le marché est conclu pour la réalisation d'une mission forfaitaire avec engagement sur la production des livrables définis au présent CCTP.

À titre indicatif, la durée prévisionnelle de réalisation de la mission est estimée à environ quarante (40) jours ouvrés répartis sur une période prévisionnelle de trois (3) à quatre (4) mois calendaires, afin de permettre l'organisation des ateliers, la collecte des informations, la validation des travaux et la restitution des résultats.

Cette durée est indicative et ne constitue pas un engagement de volume journalier. Le titulaire demeure responsable de l'organisation des moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs et à la production des livrables attendus dans les délais convenus.

Le marché prendra fin à la validation par GRAND PARIS AMÉNAGEMENT de l'ensemble des livrables prévus au présent cahier des charges.

12.2 Modalités d'exécution de la prestation

Le titulaire réalisera sa mission sous forme d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de conseil, avec une obligation de résultats portant sur la qualité et l'exhaustivité des analyses, recommandations et livrables produits.

La mission comprendra notamment :

- La préparation et l'animation des ateliers ;
- La conduite des entretiens avec les directions métiers et les équipes de la DSI ;
- L’analyse des applications, données et interfaces ;
- La formalisation des cartographies ;
- L’élaboration des recommandations ;
- La définition du schéma directeur SI & Data ;
- La préparation des supports de restitution destinés à la Direction Générale.

Le titulaire devra assurer la cohérence globale des travaux réalisés et garantir la qualité des livrables remis.

Par ailleurs, GPA mettra à disposition un PC portable et tous les accès nécessaires aux différentes applications métiers permettant la réalisation de la prestation dans la limite des logiciels disponibles.

12.3 Organisation des interventions

La mission nécessitera des interactions régulières avec les équipes de GRAND PARIS AMÉNAGEMENT.

Le titulaire devra prévoir sa disponibilité pour :

- Les ateliers de cadrage ;
- Les entretiens avec les responsables métiers ;
- Les ateliers de validation ;
- Les comités de pilotage ;
- Les restitutions intermédiaires ;
- La restitution finale à la direction des systèmes d'information

Le calendrier détaillé de ces interventions sera établi lors de la phase de lancement.

12.4 Présence sur site et télétravail

Les prestations pourront être réalisées à la fois sur site et à distance selon les règles de GPA et après validation par son manager attaché, ici le directeur de projet SI.

Les ateliers de travail, les entretiens, les comités de pilotage ainsi que les restitutions finales seront réalisés prioritairement dans les locaux de GRAND PARIS AMÉNAGEMENT.

Les travaux d'analyse, de modélisation, de rédaction des livrables et de préparation des restitutions pourront être réalisés à distance.

Le titulaire proposera, lors de la réunion de lancement, une organisation détaillée précisant les modalités d'intervention sur site et à distance permettant de garantir le bon déroulement de la mission.

12.5 Réunion de lancement

Dans un délai maximal de cinq (5) jours ouvrés après notification du marché, le titulaire organisera une réunion de lancement réunissant les représentants de GRAND PARIS AMÉNAGEMENT et les membres de l'équipe projet.

Cette réunion aura notamment pour objet :

- De présenter la méthodologie détaillée proposée ;
- De préciser l'organisation générale des travaux ;
- De valider le planning des ateliers ;
- De confirmer les interlocuteurs à mobiliser ;
- De préciser les modalités de validation des livrables.

À l'issue de cette réunion, le titulaire remettra un compte rendu ainsi qu'un planning détaillé de la mission.

12.6 Lieu d'exécution

Les prestations seront réalisées principalement au siège de GRAND PARIS AMÉNAGEMENT situé :

GRAND PARIS AMÉNAGEMENT
11 rue de Cambrai
75019 Paris

Le consultant pourra être amené à intervenir ponctuellement sur d'autres sites de GRAND PARIS AMÉNAGEMENT lorsque cela sera nécessaire à la réalisation des entretiens ou ateliers.

12.7 Gouvernance et pilotage de la mission

La mission sera pilotée par le Directeur de Projet SI de GRAND PARIS AMÉNAGEMENT.

Le titulaire participera aux instances suivantes :

Comité Projet

Réunion opérationnelle de suivi des travaux.

Objectifs :

- Suivi de l'avancement ;
- Validation des informations collectées ;
- Préparation des ateliers ;
- Revue des livrables intermédiaires.

Comité de Pilotage

Réunion de validation des orientations et des recommandations.

Objectifs :

- Arbitrage ;
- Validation des livrables majeurs ;
- Suivi du respect des objectifs de la mission.

Comité de Restitution Finale

Présentation des résultats de la mission à la Direction Générale.

Ce comité portera notamment sur :

- la cartographie fonctionnelle ;
- la cartographie applicative ;
- les référentiels de données ;
- l'analyse des redondances ;
- les recommandations d'urbanisation ;
- l'architecture cible intégrant n8n ;
- le schéma directeur SI & Data ;
- la roadmap de transformation à trois ans.